CONSOLIDATION - NORMES IFRS

Normes IFRS : comprendre le cadre, appliquer les principes et lire les états

Le groupe publie en référentiel international et le comptable formé aux règles françaises perd ses repères. Les intitulés changent certains actifs apparaissent d'autres disparaissent et le résultat n'est plus construit de la même manière. Les questions de la maison mère portent sur des notions que l'on n'a jamais eu à manier. Cette journée d'initiation pose le cadre. Le participant situe le référentiel international et son processus d'adoption identifie les principes structurants qui expliquent les écarts avec les règles françaises puis parcourt les états financiers pour savoir ce que chacun contient. Il repart capable de lire des comptes IFRS et de dialoguer avec ses interlocuteurs.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 175 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables et contrôleurs de gestion ainsi que collaborateurs de la consolidation auditeurs juniors et financiers abordant le référentiel international.

PRÉREQUIS
Maîtriser les mécanismes comptables et la lecture des comptes annuels en règles françaises.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le référentiel international et son processus d'adoption
- Expliquer les principes structurants qui distinguent les IFRS des règles françaises
- Identifier le contenu de chacun des états financiers exigés
- Analyser le traitement des principaux postes d'actif et de passif
- Repérer les informations à fournir en annexe et leur rôle

03 Programme détaillé

M1 Cadre conceptuel et architecture du référentiel

- Comprendre la logique avant les normes
- Objectifs de l'information financière et utilisateurs visés
- Processus d'élaboration et d'adoption des normes
- Primauté de la substance sur la forme et notion de juste valeur
- Première application et retraitements d'ouverture
- À retenir : Le référentiel international raisonne d'abord en information utile à l'investisseur ce qui explique la plupart des écarts observés.

M2 États financiers et présentation

- Savoir ce que contient chaque état
- État de situation financière et classement des postes
- État du résultat global et distinction des éléments
- Tableau des flux de trésorerie et variation des capitaux propres
- Annexe et informations à fournir
- Information sectorielle et comparabilité entre groupes
- Cas pratique : Un jeu d'états financiers publié est parcouru pour rattacher chaque rubrique à sa logique.

M3 Traitement des principaux postes

- Voir les écarts là où ils comptent
- Immobilisations corporelles et incorporelles et test de dépréciation
- Contrats de location chez le preneur
- Produits tirés des contrats conclus avec les clients
- Stocks provisions et avantages du personnel
- Instruments financiers et principes de classement
- Atelier : Les participants comparent le traitement d'un même contrat en règles françaises puis en IFRS.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 175 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr